



ENVIRONNEMENT

CHARTE DE L'ARBRE

Publié le 23 décembre 2024

LA COMMUNE S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'ARBRE : EDITION DE LA CHARTE de L'ARBRE

La commune vient d'éditer une charte de l'arbre. Cette charte se veut pratique : elle donne des informations sur l'arbre et son importance capitale au regard des enjeux environnementaux actuels qui nous concernent tous. Elle rappelle également les différentes réglementations en matière d'élagage et d'abattage des arbres à Batz-sur-Mer et comporte un certain nombre d'engagements pris par la commune pour favoriser une politique de l'arbre en ville.

Élaborée avec le concours de l'association Decos et des services municipaux, la charte de l'arbre est distribuée avec le magazine municipal d'hiver 2024, et est disponible à l'accueil de la mairie.



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-
batzsurmer.fr

Conformité RGA
Non conforme

02 40 23 92 25